



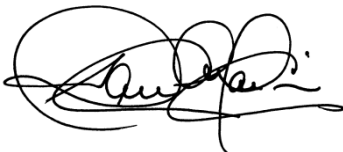
Avis sur le projet de règles budgétaires 2012-2016 de ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS)

L'Association des cadres de Montréal (ACM) transmet à la direction générale et au pallier politique de la CSDM l'avis suivant, qui concerne les coupures annoncées au projet de règles budgétaires pour les années 2012-2013 à 2015-2016.

- D'une part, il nous paraît difficile de réclamer que seule la CSDM soit exemptée des coupures planifiées au projet de règles budgétaires du MÉLS. Il faut comprendre que ces coupures feront mal à tout l'appareil de gestion des commissions scolaires, plus encore celles qui, de par leur situation financière ou leur caractéristiques spécifiques, vivent des moments difficiles sur le plan budgétaire. Il faut, selon l'ACM, éviter de créer au niveau des commissions scolaires ce qui est craint de réactions négatives entre les gestionnaires d'unités déficitaires et ceux qui semblent davantage contribuer à la saine gestion de la Commission scolaire et présentant des budgets à l'équilibre ou en surplus.
- D'autre part, l'ACM s'inscrit en faux par rapport au postulat du MÉLS selon lequel les coupures annoncées ne devront pas avoir d'impact sur les services aux élèves. Ses membres reconnaissent certainement que le travail de l'appareil administratif ne génère pas que du vent! À couper dans les services administratifs, des impacts se feront nécessairement sentir dans les écoles, auprès des élèves. Parmi les pistes d'optimisation examinées présentement par la CSDM, nonobstant les coupures additionnelles planifiées par le MÉLS, il est déjà des coupures qui mèneront véritablement à un déficit de service. L'ACM le souligne clairement : couper dans le budget des commissions scolaires, c'est couper dans les services aux écoles.

Le contexte économique global en inquiète plus d'un et commande la recherche d'un équilibre budgétaire, et ce pour l'ensemble des organismes publics qui composent l'appareil gouvernemental québécois. À ce chapitre, l'Association des cadres de Montréal (ACM) est témoin des efforts consentis par la CSDM et participe pleinement à l'exercice de recherche d'efficacité en cours, consciente toutefois des choix difficiles qui s'imposeront à ses membres et à toute l'organisation. L'ACM est également consciente que ces choix difficiles concernent l'ensemble des activités financées publiquement. Toutefois, le caractère unilatéral et non paramétrique des coupures imposées, par surcroît dans une sphère d'activités qui nous paraît essentielle pour l'avenir du Québec et pour l'essor économique, social et culturel de Montréal, mérite d'être questionné.

L'ACM convient enfin qu'il faille gérer les sommes consenties aux commissions scolaires avec rigueur et probité, et assume pleinement son rôle à cet égard. Elle enjoint toutefois le gouvernement québécois à une prise en compte des impératifs qui incombent à la CSDM au regard non seulement de son redressement budgétaire, mais également des services qu'elle doit continuer à offrir à ses élèves, dont les caractéristiques uniques ont maintes fois été soulignées, sans compter les obligations qui sont siennes et qui ont trait à l'entretien de ses infrastructures, autre dossier qui exerce des pressions budgétaires importantes. De l'avis de l'ACM, l'ensemble de ces paramètres devraient mener non pas à des coupures unilatérales, tel que proposé au projet de règles budgétaires, mais à un véritable plan de redressement pluriannuel qui permettra à la communauté éducative de la CSDM d'atteindre l'équilibre budgétaire de façon structurante, et non destructive.



Président,

au nom du Conseil exécutif et des quelques 95 gestionnaires membres de l'ACM, œuvrant avec cœur et conviction à l'administration de la Commission scolaire de Montréal